

Délibération portant approbation de l'organigramme de l'Enssib

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

Le conseil d'administration réuni le 13 décembre 2021 en séance plénière sous la présidence de Monsieur Jean-François BALAUDÉ, après en avoir délibéré, approuve l'organigramme de l'Enssib, annexé à la présente délibération.

Membres en exercice : 28
Quorum de présence : 13
Votes exprimés : 25
Dont :
Pour : 25
Contre : /
Abstentions : /

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.
Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

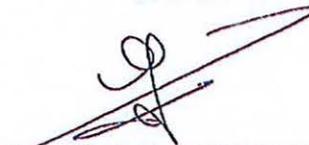
Fait à Lyon, le 13 décembre 2021

Le président du Conseil d'Administration

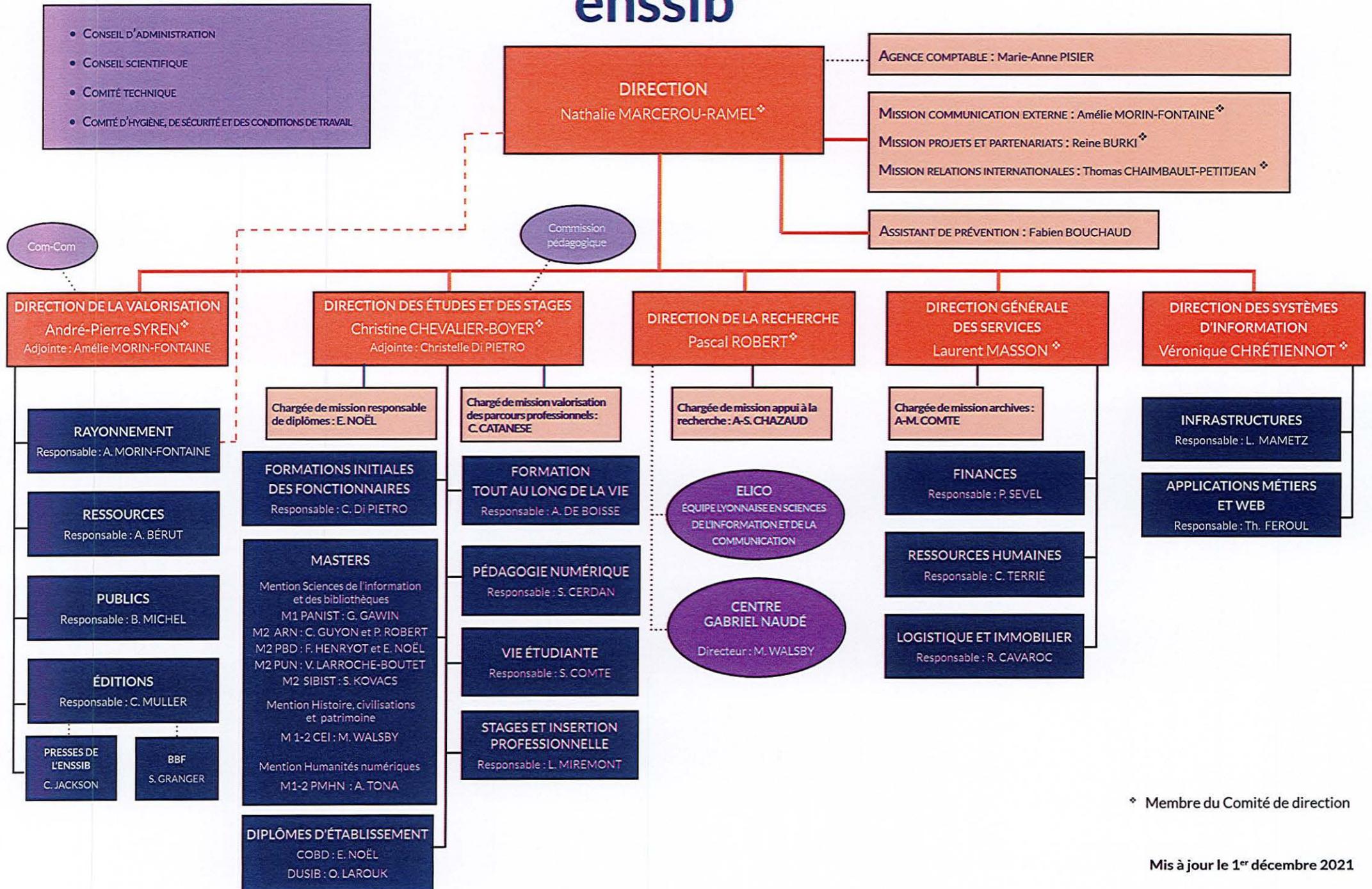


M. Jean-François BALAUDÉ

La directrice



Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL



✦ Membre du Comité de direction